



Expliseat

Projet **AERORAIL** : Siège ultraléger pour le ferroviaire

Activité de l'entreprise

Expliseat a conçu le premier siège d'avion certifié avec une structure en composite. Deux à trois fois plus légers que ses concurrents, son siège permet aux compagnies aériennes d'économiser du carburant, de transporter plus de passager et de réduire leurs émissions de CO2.

Objectifs du projet

L'objectif du projet est d'adapter le siège d'avion ultraléger d'Expliseat aux trains à grande vitesse et aux trains urbains. Le gain de masse permettra d'améliorer la performance des trains en leur permettant de consommer moins d'électricité, de transporter plus de passagers, de réduire l'usure des rails et les émissions de particules fines lors des freinages.

Pour y arriver, Expliseat mettra à profit son expérience aéronautique pour développer les nouvelles technologies composites adaptées aux contraintes technico-économiques du ferroviaire.



Concept de siège ultraléger pour les TGV

© Expliseat



LE GRAND PLAN
D'INVESTISSEMENT

TRANSPORT ET MOBILITÉ DURABLE

RÉALISATION > 2018 - 2021

MONTANT DU PROJET > 4 231 163 €
DONT AIDE PIA > 1 772 226 €

FORME DE L'AIDE PIA >
SUBVENTIONS ET
AVANCES REMBOURSABLES

LOCALISATION >
ILE DE FRANCE

ENTREPRISE



Expliseat
LIGHT AND DURABLE AIRCRAFT SOLUTIONS

CONTACTS



Sébastien PAJOT

01 83 79 11 97

contact@expliseat.com

POUR
EN SAVOIR
PLUS



www.ademe.fr/invest-avenir



L'ADEME est un établissement public placé sous la tutelle conjointe du ministère de la Transition Écologique et Solidaire et du ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

